Marie-Armelle Camussi-Ni et Annick Coatéval

COMPRENDRE LA GRAMMAIRE

Une grammaire à l'épreuve de la didactique du FLE

Presses universitaires de Grenoble

Avant-propos

Il est rare que l'apprenant non-francophone soit confronté à une quantité et à une variété d'énoncés suffisamment importantes pour accéder, de façon empirique, à la logique de la langue. Par conséquent, un des rôles de l'enseignant est de sélectionner des énoncés pour créer des corpus dont la pertinence garantisse l'efficacité de l'apprentissage.

Ainsi, la compréhension de la logique à l'œuvre dans la langue est-elle un préalable incontournable pour l'enseignant. Pour autant, ce savoir n'est pas l'objet en tant que tel de son enseignement, mais il fait l'objet d'une médiation.

C'est pourquoi l'objectif de cet ouvrage est de mettre en œuvre l'articulation de ces deux compétences :

- une compétence d'analyse grammaticale dans les parties « description » destinées à l'enseignant (« *Comprendre la grammaire* ») ;
- une compétence de médiation de cette analyse à travers la création de corpus qui présentent, **sans métalangage**, les faits de langue, dans le cadre de « progressions didactiques » destinées à l'apprenant.

« Une grammaire à l'épreuve de la didactique du FLE ». Qu'est-ce à dire ?

À l'épreuve, d'abord, parce que les difficultés d'apprentissage du français obligent le formateur à réinterroger son savoir sur la langue. En effet, ce sont les dysfonctionnements qui mettent au jour le système sous-jacent et interrogent la cohérence des descriptions.

À l'épreuve, aussi, parce que la mise en place d'un apprentissage nécessite une exposition progressive du système de la langue alors que celui-ci, comme tout système, n'a de sens que dans sa globalité. En effet, bien que la langue soit convoquée dans sa totalité dès le début de l'enseignement, l'apprentissage ne peut se faire sans une déconstruction, forcément artificielle, des différents éléments.

À l'épreuve, enfin, parce que la didactique du FLE impose un paradoxe : si l'enseignant doit maitriser la description de la langue, celle-ci ne peut faire l'objet d'un enseignement en tant que tel. En effet, son objectif ultime n'est pas l'acquisition d'une compétence d'analyse mais d'une pratique de la langue. Aussi l'enseignant doit-il rendre implicite dans ses progressions didactiques l'analyse explicite d'un système qu'il maîtrise.

Cet ouvrage se propose ainsi d'exposer comment une analyse du système du français permet d'anticiper les difficultés d'apprentissage dans le domaine de la morpho-syntaxe, en mettant en place des progressions didactiques. L'enseignant pourra ainsi aider les apprenants à élaborer une grammaire implicite qui leur évite écueils et fossilisation d'erreurs.

La démarche que nous proposons sollicite des compétences d'analyse linguistique que tout un chacun possède par sa capacité à utiliser une langue. Ces compétences pourront être réinvesties au-delà des énoncés présentés. En effet, si la description proposée néglige la multiplicité des énoncés et des effets de sens, elle donne la possibilité de les analyser. L'enseignant pourra également, quand la situation s'y prête, resituer une interférence, fruit d'une similitude ponctuelle de deux faits de langue, dans les systèmes respectifs de chaque langue. Il pourra encore analyser les constructions erronées que les apprenants étrangers sont susceptibles de produire à un stade d'interlangue.

Bien évidemment, une description morpho-syntaxique ne rend pas compte de tous les domaines que recouvre la didactique du FLE. Néanmoins, une telle description est incontournable.

C'est pourquoi nous sommes persuadées que cet ouvrage qui répond à un besoin dans ce domaine trouvera son utilité non seulement dans la formation de futurs enseignants de FLE/FLS, mais aussi auprès d'enseignants en exercice, par l'éclairage différent qu'il apporte à leurs pratiques et à leurs analyses.

Mode d'emploi

Comment utiliser cet ouvrage ?

Il ne s'agit pas d'une grammaire de référence, mais d'un outil qui permet de **se former** à une méthode d'analyse de la langue et à une démarche didactique.

C'est pourquoi nous suggérons d'effectuer une première lecture de l'ouvrage de **façon linéaire**. En effet, les notions sont introduites progressivement ; en outre, la présentation des unités en morphologie précède nécessairement la description de leur mise en relation en syntaxe.

Pour autant, chacun pourra choisir, selon son rapport à l'apprentissage, de **privilégier une des trois entrées** que propose chaque chapitre :

- **l'approche** : celle-ci conduit le lecteur, à travers des manipulations d'énoncés (soit authentiques quand il s'agit d'énoncés erronés, soit fabriqués pour les besoins de l'exercice), à réactiver un savoir oublié, à ébranler des certitudes, à effectuer des découvertes sur la langue de façon plus ou moins ludique. Bref, elle a pour objectif d'éveiller une curiosité. Aussi, essayez de **jouer le jeu** et de répondre aux questions avant de consulter les solutions qui figurent dans les encadrés grisés.
- **la description** : celle que nous proposons s'attache à mettre en évidence, à travers l'observation d'énoncés, les indices matériels qui témoignent du caractère systématique de la langue. Elle donne ainsi **les notions fondamentales** qui permettent de comprendre le système morpho-syntaxique de la langue française. Cette description, destinée exclusivement aux enseignants, recourt à un minimum de métalangage qu'exige toute formalisation d'un système.
- **la progression didactique** : elle permet non seulement d'illustrer la description mais aussi et surtout de sensibiliser le lecteur aux cadres d'observation à créer pour que les apprenants se construisent une grammaire implicite à partir de **corpus d'énoncés minimaux**. Ces corpus s'organisent dans une progression qui construit pas à pas un point de la langue. Chaque corpus a pour objectif, en faisant varier un seul élément, d'exposer une spécificité du point étudié.
  La progression didactique concerne surtout les niveaux A et B dans la mesure où c'est à ces niveaux que s'acquièrent les compétences grammaticales. Elle se présente sous la forme d'un **enseignement en spirale** : les notions sont approfondies au fur et à mesure de l'apprentissage et peuvent donc être adaptées en fonction des langues d'origine et des cultures éducatives.

Cette troisième entrée ne constitue pas un recueil d'exercices à destination d'apprenants étrangers, mais le canevas d'une démarche didactique. Démarche qui témoigne qu'il est possible d'**allier objectifs grammaticaux et communicatifs** en replaçant dans un cadre de discours plausibles les faits de langue à observer.

C'est le va-et-vient entre ces trois entrées qui assurera l'appropriation de la démarche didactique construite à partir d'un savoir grammatical.

Cette lecture pourra s'aider du **glossaire**. Celui-ci ne doit pas être considéré comme une liste de définitions scientifiques de référence, mais comme une **aide à la lecture**. De plus, chaque terme renvoie à la page la plus représentative de la notion dans l'ouvrage.

Pas de découragement intempestif lors de cette première lecture ! La langue forme un système qu'il faut appréhender peu à peu avant que les pièces du puzzle ne forment une représentation complète et évidente. De plus, les progressions didactiques permettent souvent d'éclairer la description.

Dans **un deuxième temps**, l'ouvrage pourra être utilisé différemment :
- pour une **consultation ponctuelle** d'une notion,
- pour l'**analyse d'une erreur d'apprenant** – si tant est que celle-ci ne soit pas trop imbriquée pour rester analysable,
- pour l'**élaboration de progressions didactiques adaptées** aux besoins linguistiques et communicatifs d'un public spécifique, à partir de la trame des progressions proposées.

Les symboles utilisés

- x/y : la barre oblique/désigne une opposition entre deux éléments (*je viens/tu viens*).
- ~~(x)~~ : un élément barré entre parenthèses signale un élément effacé en raison d'une mise en relation de deux unités (*Paul* ~~(*il*)~~ *arrive*).
- [x…] : les crochets délimitent une liste finie, identifiée par un seul des éléments de la liste. Par exemple, [je…] désigne la liste *je, tu, il, elle, on, nous, vous, ils, elles.*
- *x : l'astérisque précédant un énoncé indique que cet énoncé est agrammatical (**Le bus est venu pas*).
- ?x : le point d'interrogation précédant un énoncé signale un énoncé passé dans l'usage, mais non accepté par la norme. (?*Il te la lui a rendue*). Ce signe ne permet pas cependant de rendre compte de tous les degrés de transgression des énoncés.
- ??x : un double point d'interrogation précédant un énoncé signale un énoncé grammatical, mais sémantiquement incohérent.
- Ø : le zéro indique une absence significative. Par exemple, c'est l'opposition Ø/*e* qui transcrit l'opposition masculin/féminin dans *grand**Ø***/*grand**e***.

Partie I

Morphologie

Chapitre 1	Des unités morphologiques différentes : l'unité verbale et l'unité nominale

APPROCHE

Analyse d'énoncés erronés : le repérage de l'existence d'unités morphologiques différentes

1. **Je bébé pleure.*
2. **Vous travail sans papier ?*
3. **Je te ne suis pas.*
4. **Il joue du tennis avec je.*

Savoirs supposés de l'apprenant	Lacunes possibles de l'apprenant
1.**Je bébé pleure.*	
En associant *je* à *bébé,* l'apprenant relie la notion de première personne au nom *bébé* de façon à identifier le bébé par un lien de filiation. Ce savoir ne retient que la valeur sémantique de l'énoncé.	L'apprenant n'a pas repéré la différence entre la série *mon, un, ce… aucun* qui est spécifique du nom (*mon bébé, un bébé, aucun bébé*) et la série *je*, *tu*, …, *elles* qui est spécifique du verbe (*je pleure, tu pleures, elles pleurent*).
→ Il n'a donc pas repéré l'existence de mots différents, nous dirons d'unités morphologiques différentes : l'unité verbale et l'unité nominale.	
2. **Vous travail sans papier ?*	
Vous travail : L'apprenant a utilisé un élément de la série *je, tu … elles* devant *travail* pour construire une unité verbale. *je, tu … elles* sont désignés sous le terme de préfixe de personne dans cet ouvrage.	Il manque à cette unité verbale la présence de **-ez** (nous parlerons de suffixe de personne) associé à **vous**. Préfixe de personne et suffixe de personne constituent le morphème de personne. Le morphème de personne se présente de façon fragmentée **vous …-ez** (*Vous travaillez*). Préfixe et suffixe de personne encadrent le fragment *travail,* fragment qui sera désigné sous le terme de lexème.

→ La présence simultanée du préfixe et du suffixe de personne est nécessaire, toute incomplétude compromet la reconnaissance de l'unité verbale. (En effet, le fait que le lexème ***travail***- puisse participer aussi bien à une unité verbale (*vous* ***travaill****ez*) qu'à une unité nominale (*mon* ***travail***) peut perturber l'interprétation d'un énoncé, ce qui n'est pas le cas pour *bébé*.)

3. **Je te ne suis pas.*

L'apprenant connaît l'ordre des deux fragments de la négation : ils encadrent le lexème (*Je* ***ne*** *suis* ***pas***).

Il sait que, dans l'unité verbale *je* ***te*** *suis*, le fragment *te* est placé entre le préfixe de personne *je* et le lexème *suis*.

Ce savoir ne lui permet pas de déduire l'ordre relatif de *ne* et *te* dans l'ensemble de l'unité verbale.

→ L'unité verbale est composée d'un lexème et de plusieurs morphèmes dont l'ordre est déterminé. Ainsi, *je ne te suis pas* est composé des morphèmes fragmentés de personne *je …-s* et de négation *ne … pas*, du morphème complémentaire *te* et du lexème *sui*- qui se combinent dans une disposition déterminée (un ordre déterminé).

4.**Il joue du tennis avec je.*

Il connaît la valeur sémantique de *je*.

Il ne sait pas que *je* ne peut s'employer indépendamment. Il ne s'emploie que dans le cadre d'une unité verbale.

→ Les morphèmes et les lexèmes ne se rencontrent pas isolément, ils sont donc interdépendants. C'est cette interdépendance qui est constitutive de l'unité. Morphèmes et lexème constituent les partiels de l'unité.

DESCRIPTION

1. Composition des unités morphologiques

Une unité morphologique est un ensemble autonome constitué de plusieurs éléments qui se présentent sous la forme de séries différentes.

- **Deux unités morphologiques, l'unité nominale et l'unité verbale, s'opposent par certaines des séries qui les composent.**

– Des séries peuvent être spécifiques à l'unité verbale. Ainsi, la série des préfixes de personne [*je, tu, il, elle, on, nous, vous, ils, elles*] (*je comprends, tu comprends…*je bébé*)
– Des séries peuvent être spécifiques à l'unité nominale, comme la série des déterminants [*un, le, mon, ce … chaque*] (*un bébé, le bébé, mon bébé, ce bébé … chaque bébé, *mon comprend*).
– D'autres séries peuvent appartenir aux deux unités comme les prépositions (***pour*** *venir/****pour*** *le départ,* ***à*** *venir/****à*** *ton départ,* ***sans*** *venir/****sans*** *ton départ*) ou les conjonctions (***que*** *tu viennes/****que*** *les derniers,* ***comme*** *il rit/****comme*** *les autres*).

> **Remarque.** Le choix est fait, dans cette description, d'intégrer les prépositions et les conjonctions aux unités.

Le lexème n'est pas non plus spécifique d'une unité morphologique. L'usage a exploité ou non la possibilité de faire d'un même lexème un élément d'une unité verbale ou d'une unité nominale. Si dans l'état actuel de la langue, l'usage a validé *un* ***travail****/je* ***travaill****e, un* ***compte****/je* ***compt****e, la* ***force****/il* ***forc****e…*, il n'a pas validé : **je* ***bébé****, *vous* ***timid****ez, *je* ***couteau****, *le* ***nag****er.*

• **Une série peut correspondre :**
– soit à un morphème. Par exemple, la conjonction est un morphème,
– soit à un fragment de morphème. Par exemple, la série [*je, tu, il, elle, on, nous, vous, ils, elles*] constitue la série complète des préfixes de personne qui se combinent avec les suffixes de personnes (***je*** *travaill****e****,* ***tu*** *travaill****es****,* ***il*** *travaill****e****, …,* ***elles*** *travaill****ent***),
– soit à plusieurs morphèmes amalgamés – le déterminant amalgame ainsi le morphème de genre (*un/une, le/la*), le morphème de nombre (*un/des, le/les*) et le morphème différentiel (*un, le, mon, ce … chaque*),
– soit à un lexème : le lexème se différencie des morphèmes dans la mesure où il est composé de la seule valeur notionnelle (dans *le tournis, un tournant, il tourna* : le lexème *tourn-* porte la notion de mouvement circulaire).

Les unités morphologiques sont composées de différents partiels : un lexème et des morphèmes. L'unité verbale et l'unité nominale se différencient en raison des variations spécifiques des morphèmes qui les composent.

2. Solidarité des éléments

Morphème et lexème ne constituent pas une unité à eux seuls. Ils se solidarisent soit dans une unité nominale, soit dans une unité verbale.

La solidarité entre les différents partiels passe par une contrainte de disposition (*il le lui adresse/*lui il adresse le, elle ne travaille pas/*elle ne pas travaille, la maison/*maison la*). Cette contrainte peut se traduire à travers des réalisations

différentes (*ils l'intimident, l'intimident-ils ?*) qui donnent lieu à des types différents de l'unité morphologique (type déclaratif, type interrogatif, etc.).

Remarque. Parallèlement aux unités se trouvent des éléments isolés :
– les relateurs (*et, mais, ou, donc, cependant, puis…*) qui n'assurent que le rôle de connecteur entre unités de même rang : unité nominale + unité nominale (*le frère et la sœur*), unité verbale + unité verbale (*il travaille mais il peine*), syntagme + syntagme (*il construit une maison ou il revend le terrain ?*). Ils ne peuvent assurer de relation entre unités de rang différent (**mon frère et que tu viennes*).
– les interjections (*oh !*) et les onomatopées (*vlan ! boum !*) qui, bien qu'elles participent du discours, ne seront pas prises en compte car elles n'appartiennent à aucun système morphologique[1].

PROGRESSION DIDACTIQUE

Préalable : Il ne s'agit, en aucun cas, de faire des « leçons » de grammaire. La démarche didactique retenue a pour principe de conduire les apprenants à se construire une grammaire, de façon implicite, par l'observation de corpus minimaux. Ces corpus seront constitués selon des objectifs linguistiques et communicatifs pertinents. Il s'agit, à travers des situations de communication adaptées à chaque public, de permettre le repérage d'oppositions linguistiques dans leur matérialité orale ou écrite. Cette démarche s'appuie sur une compétence d'analyse de la langue acquise de façon empirique par la maîtrise de la langue maternelle.

NIVEAU A1

Le problème initial qui peut se poser à l'apprenant est la reconnaissance de l'existence de deux unités différentes.

1. L'unité verbale : vers une identification

• Repérage de l'unité verbale par la variation de personne

Le mode d'enseignement par interaction question-réponse (et qui dit interaction sous-entend que l'enseignant n'est pas le seul à pouvoir mener le jeu !) est le moyen privilégié pour mettre en évidence la variation simultanée entre préfixe et suffixe de personne de l'unité verbale. Une interaction en *je* et *vous* présente l'avantage de repérer cette variation à l'oral comme à l'écrit.

1. Pour *un vlan* et *tu boumes, cf.* p. 17.